

FICHE D'INSCRIPTION RESTAURATION

TARIFS 2021-2022

<i>Restauration</i>	<i>Maternelle</i>	<i>Primaire</i>	<i>Collège</i>
<i>Prix du repas (inscription régulière)</i>	4,95 €	5,10€	5,70 €
<i>Prix du repas (inscription occasionnelle)</i>	6,5 €		

Si vous êtes intéressés par ce service nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir très rapidement le bulletin d'inscription ANNUEL ci-dessous avec son règlement.

Pour l'Ecole : Une facturation sera établie au trimestre avec une facture de régulation en juillet.

Pour le collège : les repas sont à régler d'avance, le règlement est à déposer dans la boîte aux lettres à côté de l'accueil (à l'ordre de AEP Champagnat) ou un règlement direct est possible via le site école-directe.

Une aide du conseil général est attribuée sur demande pour les familles dont les quotients familiaux se situent en dessous de 400 euros (2.50€ par repas) et entre 400 et 800 euros (1.20€ par repas).

Attention : Pour tout enfant qui viendrait à la cantine sans inscription, le tarif occasionnel à l'unité sera obligatoirement facturé. En cas de non-paiement, l'établissement se réserve le droit d'exclure l'élève de la demi-pension en cours d'année. La famille en sera avertie par courrier. L'établissement se réserve le droit de recouvrer les sommes dues par tout moyen légal.

Pour le Collège, la carte de cantine est personnelle. **En cas de perte, se présenter à l'accueil pour refaire la carte moyennant le prix de 10 euros refacturé**

Si des parents ne pouvaient venir chercher leurs enfants à 11h30 pour la maternelle / primaire ou à 12h30 pour le collège, merci de nous contacter très rapidement. L'enfant sera pris en charge et conduit à la cantine si nécessaire. La facturation sera alors faite au tarif occasionnel.

**ATTENTION LE REGLEMENT SE FAIT A L'AVANCE
pour créditer sa carte de cantine : MINIMUM : 10 repas**

✂

INSCRIPTION SERVICE RESTAURATION ½ PENSION

Je soussigné

souhaite inscrire mon enfant

En classe de Au service CANTINE régulier suivants (cocher vos choix)

Cantine

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Fait le

Signature du Père/Mère
ou responsable légal de l'enfant